LE PETIT ROSISSOIS

LE BULLETIN D'INFORMATION OFFICIEL DE ROSIS - JUIN 2023

Le mot du Maire

PAR ANNE-LISE SAUTEREL

Chers administrés,

L'été arrive et avec lui votre nouveau bulletin d'information édité par votre municipalité.
Il est le reflet des semaines ou mois écoulés, nous essaierons d'y mettre un maximum d'informations et quelques photos.
Vous y trouverez toute l'activité de votre commune. Chaque association est libre de nous faire parvenir un communiqué ou une information, tout comme vous si vous avez un message à faire passer (s'il respecte certains critères bien évidemment, à cet effet nous nous réservons le droit de publier).

Certains changements se sont opérés depuis le dernier bulletin:

- Madame Laurence VIGNAU, Première Adjointe a décidé de mettre un terme à ses fonctions. Qu'elle soit publiquement remerciée pour la qualité de travail qu'elle a pu fournir et l'aide précieuse qu'elle m'a apporté jusque là. Je lui souhaite une bonne continuation dans sa vie personnelle et professionnelle. Sa démission a entrainé la convocation d'un conseil municipal afin d'élire un nouvel adjoint parmi l'équipe en place: Monsieur Moïse ROQUES.
- Je n'oublie pas également les Rosissois qui nous ont quittés bien trop tôt, ni celles et ceux qui sont dans le chagrin de la perte d'un être cher. Les défunts restent vivants dans le souvenir de ceux qui les ont aimés. Des pensées particulières à Elisabeth NORMAND, conseillère Municipale, dont le souvenir demeure dans nos coeurs ainsi qu'à Guillaume son compagnon et Maurice son papa.

Malgré tout, nous devons rebondir et regarder vers l'avenir! Avenir qui semble bien incertain et parfois inquiétant, certes.
Les épisodes caniculaires répétés et rapprochés révèlent que le réchauffement climatique est une réalité qu'il faut désormais intégrer et j'espère qu'en haut lieu la prise de conscience sera telle que de vraies décisions seront prises en matière d'écologie. Nous ne pourrons pas nous contenter de demi-mesures !
Localement et concrètement, la sècheresse est arrivée depuis de nombreuses semaines et n'a pas probablement pas atteint son seuil maximal! Malgré les quelques averses tombées çà et là, elle perdure encore. Cette situation nous alerte sur notre vulnérabilité en ressource en eau ainsi que sur le changement climatique et ses effets.
A notre échelle, celle de la commune, il est de notre responsabilité pour l'intérêt général d'agir par des mesures simples: émissions de CO2, consommation énergétique, déchets, consommation d'eau. Vous l'aurez compris, l'équipe municipale et ses services sont pleinement engagés dans cette démarche, et il n'est pas toujours facile d'amener certains changements, car les habitudes sont ancrées, car les connaissances sont à acquérir, car les moyens d'investissement sont limités. Je tiens à vous remercier et à vous féliciter pour votre soutien et votre adaptation aux mesures les plus visibles : l'absence de fleurissement cette année (au vu des arrêtés préfectoraux interdisant l'arrosage), l'abaissement des températures dans les bâtiments publics, la suppression des illuminations de Noël, la considération de mise en place de composteurs municipaux, la réflexion sur l'extinction de l'éclairage public...

C'est notre rôle d'élus de proximité d'actionner tous les leviers pour maintenir et développer la qualité de vie dans notre commune tout en préservant les plus vulnérables. Nous devons agir dans l'intérêt de tous, pour la commune.

Mais il faut rester optimistes!
Voilà l'été! Et avec ces beaux jours, l'envie de sortir et de se rassembler se fait prégnante. Ce numéro dressera également le calendrier d'un été que j'espère animé, riche de nouveautés et d'animations pétillantes!
Ces derniers jours ont été marqués par un bouillonnement d'animations en tous genres: regain d'activités de nos associations, arrivée de Fabien, Marjorie et de leurs magnifiques brebis, loto des écoles...

Ce journal est le votre, n'hésitez pas à nous faire des suggestions, comme pour tout renseignement ou demande de rendez-vous,
Une seule adresse mail: mairie.rosis@wanadoo.fr
Je vous souhaite une bonne lecture!

- Naissance/ Mariage :
Néant
- PACS :
19/12/2022 Mme MANDEL Laetitia et M HOURBEIGT Robin
06/02/2023 Mme LAZARETH Elodie et M KRZYZANOWSKI Enzo
- Baptême civil :
10/06/2023M Gabin VILLENEUVE
- Décès :
24/02/2023 M PERALES Gérard
/ / 2023 M CUGNET Yves
/ /2023 Mme PINATON Bernadette
25/03/2023 Mme NORMAND Elisabeth
08/05/2023 Mme BONNAND Léontine
02/06/2023 M DROUX Georges

STOP AUX INCIVILITES

La propreté, une question de respect ! Pour vivre en harmonie avec son voisinage et son environnement, il est indispensable de respecter quelques règles très simples. Quelques rappels :

• Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année (arrêté préfectoral). Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants et des composés cancérigènes. Des solutions alternatives plus respectueuses de la qualité de l'air existent : comme le compostage, le broyage et le paillage... sans oublier la déchetterie, ouverte les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30 où vous pouvez déposer vos déchets verts !

• Il faut respecter les consignes de tri dans les containers (recyclables, ordures ménagères, verre) et ne rien déposer au pied des bacs. Depuis le 1er janvier, tous les emballages et papiers se recyclent ! Au 1er janvier 2024, les consignes vont encore évoluer. Il faut savoir que plus on trie moins on paiera! Au vu de la quantité croissante de déchets recyclables, la Communauté de Communes a été contactée pour augmenter le nombre de bacs ou la fréquence de ramassage.

GITES COMMUNAUX :

La gestion des gites communaux et de la maison du mouflon a été confiée à un jeune couple de la commune. Après une rénovation quasi-totale des bâtiments, ils ont ouverts pour la saison.
Pour toute information/réservation : 06.26.07.40.07 –
Site : https://www.gitesdedouch.com
Mail : contact.gitesdouch@gmail.com

CCMLHL:

- Eclairage public :

Il est géré par la Communauté de Communes (CCMLHL)
Pour tout dépannage, il faut avertir la mairie qui avisera la CCMLHL afin de réaliser les travaux de réparation. Vos conseillers réfléchissent à économiser encore plus en passant par l'extinction partielle de l'éclairage public. Pour ce faire, vous recevrez d'ici la fin de l'année un questionnaire à retourner en mairie et vous serez convié à une réunion d'information à l'automne.

- Chantier jeunes :

Ce sont 4 jeunes de la commune qui participent à nouveau cette année au chantier jeune organisé par la CCMLHL. Le principe est simple : les jeunes participent à des actions d'autofinancement (vente sur les marchés, loto, concours de pétanque...) ainsi qu'à la réalisation de travaux sur le territoire ce qui leur permet le financement d'un voyage qu'ils créent eux-même.

- Voiries :

Travaux à venir sur le pont de la Fage et sécurisation de la route des gorges d'Héric

Réfection de la croix de Mission par la Paroisse

Remise en état du Christ et peinture de la croix. Suivront la barrière et le portail du cimetière.

VOS CONSEILS MUNICIPAUX :
A retrouver sur le site de la Mairie : http://rosis-languedoc.fr

TRAVAUX

De nombreux chantiers sont en cours ou à venir (réfection de voiries, boulodrome, maison "Selfa", ...)
L'ensemble des services de la commune est mobilisé afin de mettre en oeuvre les nombreux projets destinés à transformer Rosis et à améliorer votre quotidien.
Qu'ils soient félicités et remerciés pour l'énergie fournie!

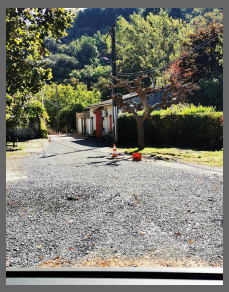

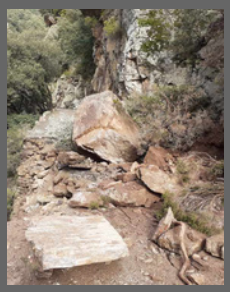

RENCONTRES :

En juin, rencontre avec Monsieur le Président du Conseil Départemental Kleber MESQUIDA et Marie Pierre PONS, vice-présidente et conseillère départementale du canton.
L'occasion d'aborder les projets en cours ou à venir : la création d'une aire d'accueil à Douch, la réhabilitation de 2 ponts communaux fermés à la circulation en raison de problème de sécurité, le revêtement des trottoirs du pont d'Andabre, la mise en sécurité de la RD922 afin de ralentir la vitesse

LOGEMENT:

- Déclaration d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes : Vous exploitez un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes ? Déclarez votre activité en ligne sur declaloc.fr Il est obligatoire de déclarer son meublé de tourisme et ainsi obtenir un numéro d'enregistrement nécessaire pour mettre une annonce sur les plateformes en ligne.
- Déclaration des biens immobiliers : Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. Jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr

URBANISME :

Dans ce domaine aussi, il faut respecter les règles ! Il est nécessaire de se renseigner en mairie avant de commencer les travaux et de commander les matériaux.

BIR HAKEIM:

Le Conseil Départemental a choisi notre commune et plus particulièrement le hameau de Douch pour le voyage du Concours National de la Résistance et de la Déportation. Ce sont les collégiens et lycéens héraultais lauréats qui ont fait le trajet jusque l'église Sainte Marie de Douch, sur le site du Maquis Bir Hakeim, où leur a été retracée l'histoire du maquis Bir Hakeim suivie de la présentation fort appréciée d'armes de l'époque ainsi que le récit de M Bonnet.

SECURITE:

Il est important de nettoyer vos terrains, même non construits. Les obligations légales de débroussaillement et de maintien en état débroussaillé s'appliquent dans notre commune (arrêté préfectoral n°).

Tous les abords des constructions situées dans et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, friches, landes, plantations et reboisements doivent être débroussaillés ainsi que les voies d'accès sur 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Débroussailler est un geste essentiel de protection de la forêt et de sa biodiversité tout comme contre les incendies de forêt. Il faut tirer des leçons des feux de l'été dernier (Aumelas, Landiras notamment). Cela limite le risque de départ de feu à partir des habitations et permet, en cas d'incendie, de ne pas concentrer les moyens de lutte sur les seules habitations. – En cas de feu, le débroussaillement protège les biens et les personnes : Il ralentit la propagation du feu et réduit son intensité et facilite et sécurise le travail des pompiers. –

VIE LOCALE/ASSOCIATIONS:

- ACCA: pas de communiqué
- Club de l'avenir
- Comité des fêtes Cours/Compeyre pas de communiqué
- Comité des fêtes Andabre
- Couleurs Caroux pas de communiqué
- Pétanque Andabraise pas de communiqué

Voici les manifestations dont nous avons connaissance à la parution de ce bulletin:

- Concours de pétanque tous les jeudis 21h précises à partir du 29/06. Inscriptions sur place le jour même.
- Belote tous les jeudis à partir de 14h, salle polyvalente, Andabre
- Fête votive d'Andabre les 18 - 19 et 20/08 Repas, concours de pétanque, animations enfants, loto, bal et restauration
-

Mais aussi.....
Tous les 4eme jeudi du mois

Merci de ne pas jeter sur la voie publique- Rédigé et imprimé par la mairie –
tél : 04.67.23.60.73 – Mail : mairie.rosis@wanadoo.fr - site internet : http://rosis-languedoc.fr/